



## Guide Étudiant en Mobilité Entrante

UFR de Psychologie

Dernière mise à jour : 09 septembre 2021

## *Table des matières*

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>3</b>
<b>NOUS CONTACTER</b>	<b>3</b>
<b><u>ACCUEIL A L'UNIVERSITE</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>CHOISIR SES COURS ET VALIDER LE PLAN D'ETUDES/LEARNING AGREEMENT</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b>LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE</b>	<b>4</b>
<b>LES COURS DISPENSES A L'UFR DE PSYCHOLOGIE</b>	<b>4</b>
<b>ORGANISATION DES COURS</b>	<b>5</b>
<b>ASSISTER AUX COURS</b>	<b>5</b>
<b>SUIVRE DES COURS EN MASTER 2</b>	<b>6</b>
<b>S'INSCRIRE AUX COURS</b>	<b>6</b>
<b>SIGNATURE DE LA FICHE DIVE ET DU LEARNING AGREEMENT/PLAN D'ETUDES PAR UNE DES COORDINATRICES PEDAGOGIQUES</b>	<b>6</b>
<b><u>LES EXAMENS</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b>CALENDRIER DES EXAMENS</b>	<b>6</b>
<b>LES MODALITES D'EXAMEN</b>	<b>6</b>
<b>SIGNATURE DU CARNET DE NOTES</b>	<b>7</b>
<b><u>STAGES</u></b>	<b><u>7</u></b>

## Avant-propos

L'UFR de Psychologie est ravie de vous accueillir lors de votre séjour en mobilité entrante. Le rôle de l'équipe Relations Internationales (RI) de l'UFR de Psychologie est *uniquement d'ordre pédagogique* : aide pour le choix des cours dispensés au sein de l'UFR de Psychologie, validation du plan d'études/Learning Agreement avant ou après votre arrivée et signature de votre fiche d'inscription aux cours.

## Nous contacter

L'équipe RI de l'UFR de Psychologie est composée :

- **De deux Coordinatrices pédagogiques, Nicole Cantisano**, Maître de Conférences en Psychologie de la Santé au sein du Département de Psychopathologie, Psychologie de la Santé et Neurosciences, et **Céline Launay**, Maître de Conférences en Psychologie Sociale au sein du Département de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations.

Elles réalisent une permanence pédagogique certains mardis entre 12h30 et 13h30 au bureau M022 (rez-de-chaussée de l'UFR de Psychologie) ou sur ZOOM. Les précisions concernant les dates des permanences et leur modalité (présentielle/distancielle) sont diffusées sur le site web de l'UFR de Psychologie : <https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/accueil/etudier-a-letranger>

L'envoi de mails est plutôt réservé aux étudiant·e·s en mobilité à l'étranger, qui ne peuvent donc pas se déplacer : [ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr](mailto:ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr)

- **D'une Secrétaire administrative, Isabelle Idrac.**

Son bureau (M014) se trouve au rez-de-chaussée de l'UFR de Psychologie. L'envoi de mails est plutôt réservé aux étudiant·e·s en mobilité à l'étranger, qui ne peuvent donc pas se déplacer : [isabelle.idrac@univ-tlse2.fr](mailto:isabelle.idrac@univ-tlse2.fr)

## Accueil à l'Université

Le service Relations Internationales (RI) de l'UT2J (situé au bâtiment de l'Arche) gère tous les aspects administratifs de votre mobilité <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/international/venir-a-l-ut2j/>

Le service vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (il est fermé au public le mercredi).

Erasmus International Mirail Association (EIMA) : <https://blogs.univ-tlse2.fr/eima/>

Cette association a pour objectif d'accueillir, aider et intégrer les étudiants en mobilité internationale sur notre campus. L'association vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 16h00 (Bâtiment de l'Arche, Salle AR105 au 1er étage).

### ***Choisir ses cours et valider le plan d'études/Learning Agreement***

**Note.** Vous avez la possibilité de suivre des enseignements dans les différentes UFR de l'UT2J (avec l'accord des coordinateurs pédagogiques de votre Université d'origine). Rendez-vous directement sur le site Internet des UFR concernées.

### **Le calendrier Universitaire**

Le calendrier universitaire vous permet de connaître les dates exactes des périodes d'enseignement, d'examens et de vacances (suspension des activités pédagogiques). Le calendrier universitaire est le même pour toute l'Université.

Il est disponible sur le site Internet de l'UT2J : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/calendrier-universitaire>

### **Les cours dispensés à l'UFR de Psychologie**

Tous les enseignements dispensés au sein de l'UFR de Psychologie (appelés **Unités d'Enseignement, UE**) sont décrits dans des documents appelés "plaquette". Les plaquettes, par année universitaire, sont à télécharger sur le site de l'UFR de Psychologie, rubrique Licence (L1, L2, L3) et Masters 1.

Pour chacune des UE, la plaquette contient :

- l'intitulé de l'UE
- le code de l'UE
- le nombre d'ECTS afférent à l'UE
- le nombre d'heures d'enseignement
- le nom du/de la ou des responsable(s) pédagogique(s) de l'UE
- le descriptif de l'enseignement : son contenu, les compétences visées et une courte bibliographie.

Une brève description des enseignements est aussi disponible via le site de l'université :

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/licence-psychologie-1>  
& <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/decouvrir-nos-formations/les-masters-2021-2025>

## Organisation des cours

Une année universitaire est divisée en deux semestres. Chaque semestre est composé de 12 semaines d'enseignement, une ou plusieurs semaines d'interruption pédagogique, suivies d'une période d'examens de deux semaines.

En **Licence**, les enseignements sont généralement divisés en **Cours Magistraux (CM)**, qui ont lieu en amphithéâtre, et **Travaux dirigés (TD)** dispensés en plus petits groupes dans des salles de cours. Lorsque vous choisissez de suivre une UE, vous devez à la fois assister aux CM et aux TD. Pour un même enseignement, il peut y avoir plusieurs groupes de CM et plusieurs groupes de TD : les mêmes contenus y sont dispensés. Vous n'assistez qu'à un seul CM et qu'un seul TD par semaine. Attention, certaines UE ne sont pas dispensées sur la totalité du semestre (notamment les TD qui peuvent être dispensés une semaine sur 2, ou sur une période de 8 semaines), cette information est à vérifier sur l'emploi du temps.

En **Licence**, vos choix d'inscription dans certaines UE peuvent impliquer des chevauchements. Il s'agit des UE « **Options Non-Spécialistes** » (presque toutes dispensées de 10h30 à 12h30 le lundi) et, en **Licence 3**, les UE 504 et UE 604 « **Options de Spécialité** » (toutes dispensées le mardi). Si vous choisissez plusieurs de ces UE, vous prenez le risque que les cours et les examens aient lieu au même temps. Ainsi, nous vous conseillons de limiter vos choix à une de ces UE et non pas à plusieurs (une seule Option Non-Spécialistes, une seule UE 504, une seule UE 604).

En **Master 1**, les enseignements peuvent être dispensés en Cours Magistraux (CM) uniquement, ou en Travaux dirigés (TD) uniquement. Attention, certaines UE ne sont pas dispensées sur la totalité du semestre (notamment les TD), cette information est à vérifier sur l'emploi du temps et peut varier en fonction de la Mention/Parcours du master auquel l'UE est rattachée.

## Assister aux cours

Les premières semaines de votre séjour, vous assistez aux enseignements **sans inscription préalable** (les étudiant·e·s de l'UT2J s'inscrivent directement en ligne sur le site de l'UFR, ce qui n'est pas votre cas). Vous vous présentez directement dans les cours (CM et TD). En TD, vous vous présentez à l'enseignant·e en précisant votre statut ERASMUS ou autre programme d'échange. Vous pouvez assister à différents cours avant d'effectuer votre choix définitif.

Les **plannings et salles** sont disponibles sur le site de l'UFR de Psychologie, rubrique Licence (L1, L2, L3) et Master (Masters 1). Vous choisissez alors, sur le planning, un créneau horaire correspondant à la séance de TD et un créneau horaire correspondant à la séance de CM. Notez que pour certains cours, notamment les options, il n'existe qu'un seul créneau horaire pour le CM et le TD.

## **Suivre des cours en Master 2**

Tous les cours de Master 2 ne sont pas ouverts aux étudiant·e·s en mobilité. En effet, l'organisation des enseignements en Master 2 est particulière à chaque Master : un cours sur quelques semaines ou sur plusieurs jours d'affilée, aucun enseignement au second semestre, etc. Avant de vous inscrire à un cours de Master, contactez le/la responsable du Master pour vous assurer de la faisabilité de votre projet.

## **S'inscrire aux cours**

Lors de la réunion obligatoire de rentrée organisée par le service Relations Internationales de l'UT2J, vous recevrez une **fiche DIVE**. Une fois que vous avez choisi vos cours de façon définitive, en concertation avec le coordinateur de votre Université d'origine, une des coordinatrices pédagogiques (ou le service RI de l'UT2J) validera votre fiche DIVE. Cette validation est **obligatoire** : elle vous permet d'être inscrit·e sur les listes d'examens.

## **Signature de la fiche DIVE et du Learning Agreement/Plan d'études par une des coordinatrices pédagogiques**

La validation des plans d'études/fiches DIVE s'effectuera **exclusivement** au cours des permanences RI réalisées à l'UFR de Psychologie, les mardis midis, entre 12h30 et 13h30, bureau M022 ou sur ZOOM. **Aucun rendez-vous en dehors des permanences ne sera accordé.**

## *Les examens*

### **Calendrier des examens**

Avant la fin de chaque semestre (environ trois semaines avant le début des examens), le secrétariat publie le calendrier des examens. Ce calendrier est disponible sur le site de l'UFR (<https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/>) et sur votre ENT (Espace Numérique de Travail). Pensez à consulter ce calendrier. En cas d'échec à la première session d'examens (au mois de janvier pour le semestre 1, au mois de mai pour le semestre 2), une seconde session a lieu en fin d'année universitaire (au mois de juin), pour les Unités d'Enseignement du semestre 1 et du semestre 2.

### **Les modalités d'examen**

Les modalités de contrôle en examen terminal peuvent être diverses : examen sur table (généralement entre 1h et 2h), dossier à réaliser en groupe, exposés oraux, etc. Certaines UE organisent, en plus de l'examen terminal, un contrôle de connaissances mi-semestre, ou à la

fin du semestre pendant la période des cours. Les modalités de contrôle sont mises à jour annuellement, votées en Conseil d'UFR puis affichées, généralement fin octobre, sur le site de l'UFR de Psychologie, rubrique Licence (L1, L2, L3) et Masters 1, onglet « modalités de contrôle ». Lors du premier cours, l'enseignant·e peut vous informer des modalités de contrôle prévues (sous réserve de validation par le Conseil d'UFR).

Au sein de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, les principes généraux du contrôle des connaissances (ex. examens) sont régis par la *charte du contrôle des connaissances*. Les étudiants en mobilité entrante ne sont pas soumis à cette charte du fait que leur diplôme n'est pas délivré par l'UT2J. Ceci permet, de façon exceptionnelle, d'adapter les modalités d'examens si le responsable de l'Unité d'Enseignement l'autorise.

Les demandes de modification des examens ne sont possibles que **dans deux cas (justificatif à fournir au responsable d'UE) :**

- Chevauchement de deux examens dans les calendriers des examens des différentes UFR ;
- Retour anticipé dans l'Université d'origine.

**Votre niveau de langue n'est pas un motif suffisant pour demander la modification d'un examen.** Vous pouvez utiliser un dictionnaire lors d'un examen sur table.

Dans le cas de force majeure (ex. accident, maladie), si vous ne pouvez pas vous rendre à l'examen auquel vous êtes convoqué·e, il faut vous adresser au secrétariat (gestionnaire de l'année auquel appartient l'UE/responsable administrative du pôle licence).

### **Signature du carnet de notes**

Certaines Universités vous demandent de faire signer un carnet de notes. **Si cela est votre cas, veuillez-vous rendre à la consultation des copies de chaque Unité d'Enseignement** pour consulter votre copie, valider votre note et faire signer votre carnet. Les dates des consultations des copies sont disponibles sur le site Internet de l'UFR de Psychologie. Évitez tant que possible de solliciter par mail les enseignant·e·s-chercheur·e·s pour la signature de votre carnet de notes (sauf en cas de retour anticipé dans votre Université d'origine).

### ***Stages***

Notre UFR ne dispose pas de structure accueillant des stagiaires en psychologie. Des stages au sein de laboratoires de recherche peuvent être envisagés. Dans ce cas précis, contactez directement les différents laboratoires de recherche en Psychologie de notre université (<https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/accueil/laboratoires>).